

Le fonds de l'Association charbonnière de la Province de Liège

Lionel Vanvelthem, Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale (IHOES)

Active de 1912 au début des années 1970, l'Association charbonnière de la Province de Liège (ci-après ACPL) avait pour but l'examen en commun des questions présentant un intérêt général (commercial, économique, technique, etc.) pour l'industrie charbonnière du bassin liégeois¹. Bien qu'indépendante, l'ACPL faisait partie de la Fédération charbonnière de Belgique (Fédéchar), regroupant les cinq associations charbonnières régionales². La gestion de l'association était assurée par un bureau dont les membres étaient choisis parmi les directeurs-gérants des charbonnages ou leurs représentants.

Quelque 60 mètres linéaires d'archives en provenance de l'ACPL sont conservés à l'IHOES et ont fait l'objet d'un inventaire sommaire. Bien que lacunaire, ce fonds permet de se faire une idée de la façon dont cette association était administrée et d'éclairer les relations que ses membres entretenaient avec les différentes composantes du monde charbonnier : charbonnages (belges comme étrangers), Comptoir belge des charbons, CECA, autorités publiques, autres associations charbonnières, Fédéchar, etc.



Des étudiants et professeurs de l'Istituto Tecnico Industriale Minerario Statale (Agordo, Italie) lors de leur visite du bassin charbonnier liégeois, avril 1955 (coll. IHOES, fonds de l'Association charbonnière de la Province de Liège).

Le fonds contient par ailleurs une importante partie consacrée à l'administration et à la comptabilité de la société coopérative « Magasins généraux des charbonnages du Bassin de Liège », chargée notamment d'approvisionner les mines en matière première (bois, brai, savon, etc.).

Le fonds de l'ACPL contient aussi de nombreux dossiers en rapport avec les questions sociales. Elle a été particulièrement présente dans le domaine de la sécurité, de l'hygiène et des accidents de travail mais s'est également préoccupée de problèmes aussi variés que la classification

professionnelle, le traitement des employés, l'immigration, les élections sociales, les congés payés, les pensions ou la reconversion de la main-d'œuvre. À ce sujet, signalons la présence dans ce fonds d'une série très complète consacrée à la formation des mineurs et plus particulièrement à un centre de formation professionnelle accélérée³.

L'inventaire est **consultable en ligne**

- *Lionel Vanvelthem*

Webreferenties

1. consultable en ligne: <https://ihoes2.ideesculture.fr/index.php/Detail/objects/72825>

Referenties

1. Statuts de l'Association charbonnière de la Province de Liège (Liège : Gustave Thiriart, 1913 et 1926). Brochures disponibles à l'IHOES.
2. Le fonds de la Fédéchar est disponible aux AGR : voir ce lien. Les cinq associations régionales couvraient les bassins de Campine, de Charleroi (et Basse-Sambre), du Centre, de Liège et de Mons.
3. Pour plus d'informations, voir : Lionel Vanvelthem, « La formation professionnelle de courte durée : un instrument au profit des travailleurs ou des industriels ? L'exemple du Centre de formation professionnelle accélérée pour les travailleurs des mines de la Province de Liège (1964-1974) », IHOES, 2011. Disponible en ligne.